

LA LECTURE DES ENFANTS

Rapport de Geneviève Patte au XI^e congrès de la F.N.C.C.C.

La Fédération Nationale des Centres Culturels Communaux tenait à Pau son congrès annuel les 23, 24 et 25 avril 1970. C'est dans le cadre de ses travaux, consacrés aux problèmes de la lecture en France, que ce rapport a été présenté. Ajoutons que Geneviève Patte, qui dirige la Joie par les Livres, et particulièrement la Bibliothèque pour enfants de Clamart, vient d'être choisie pour représenter la France au Comité exécutif de l'International Board of Books for Young people (IBBY).

I - OBJECTIFS

Quels sont les objectifs de la bibliothèque pour enfants :

1° Le premier objectif est de mettre à la disposition des enfants une collection de livres et de documents aussi variée et actuelle que possible.

La grande majorité des enfants se trouve en présence d'un choix très limité d'ouvrages, d'une part, parce que dans bien des cas ils vivent dans un contexte familial et scolaire qui ne les incite pas à lire, d'autre part, parce que d'une façon générale les parents comme les enfants ne trouvent que l'éventail assez médiocre de ce qui est diffusé par les deux grands trusts de l'édition pour enfants : Hachette et Presses de la Cité, que l'on retrouve partout (librairies, halls de presse, « bibliothèques » de gare). La plupart du temps, le travail des éditeurs plus sérieux est ignoré parce que ceux-ci disposent de moyens moins importants pour la publicité et la diffusion de leurs ouvrages. Les enfants passent ainsi trop souvent à côté d'un grand nombre d'ouvrages, parmi les meilleurs.

Pour pouvoir satisfaire leur curiosité naturelle ou éveillée par la télévision et l'école, pour répondre aux goûts et aux intérêts extrêmement variés des enfants, pour amener ceux-ci à la lecture, il est donc souhaitable de leur présenter une collection très large d'ouvrages qui n'exclue aucun sujet et corresponde aux différents âges. Il ne faut pas non plus oublier les livres d'adultes, les livres chers que les enfants ne peuvent pas s'acheter, les ouvrages de références. Ces collections doivent suivre de très près l'actualité. L'enfant ne vit plus dans un monde à part, il est amené à s'intéresser à tout. Il est plus que jamais pris par l'actualité. Il est donc nécessaire de mettre constamment ces collections à jour, d'éliminer ce qui est dépassé et de compléter l'information réunie dans les livres par une documentation trouvée dans les périodiques et autres supports de documentation.

Précisons qu'on ne se limite pas au livre : toute bibliothèque pour enfants doit désormais avoir : périodiques, disques, diapositives, documents iconographiques et toute documentation puisée ici et là.

La sélection des livres demande un long travail de prospection difficile à faire dans les conditions actuelles : il n'existe pas d'information réelle sur les livres d'enfants, les émissions de télévision sur ce sujet sont inexistantes. Il existe seulement deux émissions de radio. Les articles de presse sont rares et peu d'entre eux sont faits par des gens compétents.

2° L'enfant doit avoir accès facilement à ces collections.

Il doit pouvoir choisir ces livres en toute liberté, mais ce choix s'exerce à l'intérieur d'une collection préalablement sélectionnée. Pour que l'enfant puisse s'orienter seul, cela suppose un classement et une organisation de la collection qui ne peuvent être faits que par un personnel hautement qualifié sur le plan pédagogique, comme sur le plan bibliothéconomique.

3° Orientation du lecteur.

Devant une collection de documents nécessairement vaste, il est normal que l'enfant, de prime abord, se trouve désemparé : il connaît mal ses goûts, il a peur de ce qu'il ne connaît pas. Un des rôles essentiels du bibliothécaire est de l'aider à s'orienter, de lui faire découvrir la richesse et la variété des ouvrages et de lui permettre de progresser dans ses lectures.

Un aspect très important du travail du bibliothécaire est d'apprendre à l'enfant à utiliser ces ouvrages. S'il s'agit de documentaires, le bibliothécaire, comme le maître, devra lui apprendre à chercher la documentation, à savoir l'utiliser avec un esprit critique. Pour les ouvrages d'imagination, le bibliothécaire devra présenter l'ouvrage à l'enfant, être à même de lui en parler et de le faire parler de ses lectures. Cela suppose, dans tous les cas, une connaissance très précise des ouvrages de la bibliothèque et des enfants. Tout ceci vaut pour les livres, comme pour les documents audio-visuels.

Il s'agit donc :

d'offrir aux lecteurs une collection vaste, variée mais judicieusement choisie ;
de guider l'enfant dans son choix,
de lui apprendre l'utilisation de la bibliothèque et des livres,
de faire découvrir la lecture au plus grand nombre d'enfants.

4° Comment en faire des lecteurs.

La bibliothèque ne s'adresse pas uniquement aux enfants déjà acquis à la lecture, elle doit tenter d'amener le plus grand nombre d'enfants à la lecture et plus précisément à une lecture de qualité.

Première condition. Multiplier les points de distribution du livre — que le livre soit présent dans tous les milieux de vie de l'enfant. Beaucoup d'enfants vivent dans un milieu social, familial où le livre est pratiquement absent. La bibliothèque devrait contribuer à atténuer cet handicap social très important.

Deuxième condition. Le livre doit devenir familier à l'enfant. Cela suppose une animation autour du livre dans un climat de liberté. L'animation doit apprendre à l'enfant à utiliser le livre, à le mettre à sa vraie place en le reliant à ses autres activités. Il s'agit donc de donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer à partir du livre selon des modes très variés : club de lecture, de poésie, de théâtre, de marionnettes, de peinture, etc. Il est donc impensable d'isoler la lecture des moyens d'expression de l'enfant et de ses autres centres d'intérêt. Il est nécessaire, au contraire, de lui apprendre à relier l'expérience qu'il découvre à travers le livre à ses propres expériences. L'animation doit aussi éveiller l'intelligence, le jugement, la curiosité, l'imagination de l'enfant pour mieux le préparer à la lecture.

La bibliothèque a donc intérêt à être insérée dans un milieu où évolue habituellement l'enfant : centre de loisirs, école, maison de l'enfance, la bibliothèque faisant toujours partie intégrante de l'ensemble et en étant même le pivot. Cela suppose un travail d'équipe entre les différentes cellules, un personnel spécialisé pour chacune d'elles. Une caractéristique essentielle de la bibliothèque est cette liberté qui permet une activité spontanée de l'enfant et la distingue donc des autres organisations pour enfants.

II - LES MOYENS

a) Personnel.

Ce travail suppose un personnel qualifié et rémunéré, aussi bien au niveau de la bibliothèque centrale que des annexes. Toute personne responsable d'une bibliothèque pour enfants, qu'elle soit scolaire ou municipale, devrait obligatoirement avoir le C.A.F.B. (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire) - option Jeunesse, avoir, en outre, accompli un stage suffisamment long dans plusieurs bibliothèques et avoir, si possible, une formation d'animateur ou de jardinière d'enfant. Pour les postes comportant des responsabilités, on doit renoncer absolument à tout personnel bénévole.

Dans un avenir aussi proche que possible, il faut espérer qu'un grand nombre de tâches seront centralisées : information critique sur les livres et autres docu-

ments, centralisation des commandes, catalogage, équipement. Cela devrait libérer les bibliothécaires d'un travail fastidieux et leur permettre d'accomplir un meilleur service, d'avoir une meilleure pratique de l'animation et de mieux connaître les livres pour enfants (le travail d'incitation à la lecture et d'aide aux lecteurs, qui constitue le travail réel des bibliothécaires, exige absolument cette connaissance). Dans tous les cas, il y aura toujours des tâches techniques, locales, à accomplir, comme l'entretien de la collection, les tâches de prêt, de rangement, de rappels des retards, statistiques, etc. Il ne faut pas oublier non plus que la disposition interne du local exige un nombre minimum de personnel aux heures d'ouverture.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue certaines caractéristiques des bibliothèques pour enfants :

1. Il faut pouvoir multiplier les activités et assurer une présence suffisante dans les salles pour aider les jeunes lecteurs. On se rend compte de plus en plus qu'un travail efficace et en profondeur ne s'envisage qu'avec de petits groupes, que le principe de liberté mentionné plus haut n'est possible que si on propose aux enfants une grande variété de moyens d'expression.

2. Les bibliothèques connaissent le jeudi et le samedi des pointes d'activités. Cela veut dire qu'il y a un minimum de deux à trois groupes qui se réunissent en même temps. Pour chacune de ces activités, la présence d'un adulte est indispensable *.

3. La préparation des visites de classes (documentation, bibliographie), les tâches d'animation (exposition, heures du conte, etc.) nécessitent un travail préalable long et important. Quant à l'aide aux lecteurs elle exige une présence permanente d'un bibliothécaire pendant les heures d'ouverture.

Il reste donc en fait très peu de temps pour un travail intérieur. Pour les activités d'animation il est bien sûr possible de faire appel à des personnes de l'extérieur. Par exemple, pour animer l'atelier de peinture, faire appel à un étudiant des Beaux-Arts. Il faut pourtant considérer que c'est un travail qui demande une compétence particulière sur le plan pédagogique et que cela exige également une connaissance du milieu dans lequel on va travailler et de l'orientation de la bibliothèque. On ne peut pas multiplier ces apports extérieurs dans la mesure où il est difficile de les intégrer dans un travail d'équipe cohérent. Il est préférable, là aussi, d'avoir un personnel stable.

On se rend compte que si on veut que la bibliothèque fonctionne convenablement, cela suppose un personnel très important, très largement au-dessus de ce qui est alloué habituellement à une bibliothèque enfantine. On a dit plus haut que pour des raisons pédagogiques, la bibliothèque avait tout intérêt à s'insérer dans un ensemble tel que : école, maison de l'enfance, centre de loisirs. Pourquoi ne pas exercer en partage les activités d'animation. Cela signifierait dans bien des cas un travail d'animation fait par des spécialistes, donc, en principe, un travail de meilleure qualité. (Cela suppose un réel travail d'équipe).

On doit cependant avoir le souci de ne pas trop séparer le monde des enfants du monde des adultes. Cela nous amène à parler des locaux :

b) Locaux.

Les normes en vigueur dans les pays étrangers exigent que l'enfant n'ait pas à faire plus de 1 km pour aller jusqu'à sa bibliothèque (les Américains disent 15 mn de marche, soit 1 km (adultes ou enfants). Cela suppose donc une multiplication des bibliothèques coordonnées à l'intérieur d'un réseau **.

Voici différentes formules proposées pour la bibliothèque des enfants : soit une bibliothèque considérée comme section d'une bibliothèque municipale, soit une bibliothèque en milieu scolaire située dans une école ou dans le voisinage immédiat d'une école, soit une annexe située dans une maison de jeunes et de la culture ou une maison de l'enfance. Il faut à notre avis, renoncer à la bibliothèque enfantine isolée et pourtant les enfants ont besoin de se sentir chez eux. Or, la cohabi-

* On peut bien sûr faire appel à des stagiaires, à des élèves des écoles normales, mais pour que ces stagiaires et ces élèves puissent fournir un travail efficace, ils doivent être formés dans ce sens. Or dans une bibliothèque la formation des stagiaires est très longue et nécessite un gros travail d'organisation, de nombreux entretiens, etc.

** Il y a toutefois une dimension minimum au-dessous de laquelle il n'est pas possible de descendre.

tation avec des adultes n'est pas toujours simple dans les bibliothèques publiques. La solution idéale nous semble être celle qui a été pensée pour Choisy-le-Roi, à savoir : une vraie bibliothèque pour enfants (comme celle de Clamart) située dans le voisinage immédiat de la bibliothèque des adultes. Il n'y a qu'une allée à traverser pour aller de l'une à l'autre. Cela veut dire que les enfants et les adultes sont chacun chez eux, mais qu'ils n'ignorent pas l'existence de l'organisme voisin. Ainsi les enfants savent qu'ils trouveront un prolongement à leur bibliothèque, ce qui est un point essentiel.

Dans tous les cas, il faut un minimum de salles et un minimum de mètres carrés. En principe on compte 6 m² pour 1.000 habitants, ce qui est un minimum si on pense à l'animation. La Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique publie périodiquement des normes qu'il est inutile de reprendre ici. Il faut simplement savoir qu'il est difficile de descendre au-dessous de 200 m² pour une section pour enfants pour pouvoir recevoir au moins une classe à la fois. Il faut une salle de prêt et une salle de lecture sur place. La salle de lecture sur place est encore plus indispensable pour les enfants que pour les adultes car, pour l'enfant, la bibliothèque joue un rôle important comme lieu de rencontre et de socialisation. En outre, c'est une salle « silencieuse » par opposition à la salle de prêt. Il faut également prévoir une salle polyvalente pour l'Heure du conte, les réunions, les activités de groupe, les activités utilisant l'audio-visuel (présentation de films à des groupes restreints, télévision, etc.). En fait, si la bibliothèque pour enfants n'est pas un élément isolé, on peut utiliser des salles de l'école, ou de la maison de l'enfance, ou encore de la section des adultes, mais l'expérience prouve que dans la plupart des bibliothèques publiques ce sont les enfants qui sont sacrifiés lorsqu'il y a une salle destinée à la fois aux adultes et aux enfants. (Il en est de même pour le personnel lorsque celui-ci est affecté à la fois aux adultes et aux enfants.) Il est donc important qu'il y ait des salles spécifiquement réservées aux enfants ce qui suppose des dimensions, un mobilier, une décoration, pensés pour eux.

D'une façon générale, il faut prévoir comme pour la bibliothèque des adultes, des bureaux, une salle de réserve, pour y mettre les livres qui ont un intérêt saisonnier, les doubles, etc. et y ranger le matériel.

En conclusion, si l'on veut que la bibliothèque réponde à tous les besoins pour des activités nombreuses et simultanées, il y a lieu de prévoir les locaux correspondants.

c) Matériel. Collection de livres et autres documents.

On a déjà dit que pour que la bibliothèque s'adresse à tous les enfants, il est indispensable de présenter une collection de livres aussi vaste que possible, c'est-à-dire, des livres s'adressant à tous les âges, à tous les genres d'enfants et correspondant à tous les centres d'intérêt. Cela veut dire qu'il est impossible d'aller au-dessous d'un certain nombre de livres (2.000 environ). En principe on compte un minimum de 2/3 de volume par enfant (norme de Mac Colvin établie en 1957), quelle que soit la population desservie. D'autre part, il faut considérer qu'il y a une proportion de 10 % d'ouvrages à renouveler chaque année (ouvrages perdus, abîmés, périmés), sans compter les accroissements normaux en fonction des nouveautés et des demandes des enfants.

D'autre part, en ce qui concerne le matériel audio-visuel, on espère que les Centres Pédagogiques vont développer un prêt de matériel audio-visuel. On devrait pouvoir puiser dans un fonds commun de diapositives, de films, etc. Il restera toujours nécessaire et indispensable d'avoir sur place des collections de disques et de bandes magnétiques. Le même travail de sélection et de documentation devra donc être envisagé pour tous les matériels audio-visuels.

d) Organisation.

Pour différentes raisons, à savoir : joindre l'enfant dans son milieu de vie, favoriser l'harmonisation des bibliothèques sur le plan local, il semble intéressant de prévoir les différents types de bibliothèques réunis en un système unique (ce qui n'est pas fait actuellement). Cela veut dire que la bibliothèque enfantine et les bibliothèques dans les écoles et les maisons de l'enfance doivent être organiquement liées entre elles et liées aux autres bibliothèques publiques dans un système muni-

cial. Un tel système permet une centralisation et une rationalisation des travaux, des achats mieux coordonnés, une meilleure qualité de service.

e) Bibliothèques scolaires en milieu primaire.

Le gros avantage de la bibliothèque en milieu primaire est qu'elle touche tous les enfants sans exception. Elle devrait résoudre également le problème de la lecture de l'enfant isolé en milieu rural. D'autre part, elle est l'instrument indispensable dans la mesure où les maîtres adoptent de plus en plus la pédagogie active. La bibliothèque centrale en milieu primaire n'existe malheureusement pas ou à peine.

La situation actuelle. D'une façon générale, il existe bien des bibliothèques de classe dirigées par un maître : la collection est fournie habituellement par les dons des enfants, ce qui revient à donner aux enfants les livres distribués par les circuits traditionnels. Il s'agit d'une solution purement économique, mais sans grande portée éducative.

Les obstacles qui font que les bibliothèques centrales en milieu primaire se sont peu développées devraient disparaître car ils sont dus à :

1. Une certaine conception de l'enseignement encore trop traditionnel où l'enfant n'a pas de recherche personnelle à faire, mais là, la bibliothèque peut jouer un rôle irremplaçable pour favoriser le développement de ces idées nouvelles.

2. L'absence des locaux, les écoles sont déjà trop petitement logées ; certaines municipalités ont résolu partiellement le problème en créant des classes-wagons abritant des bibliothèques. Ceci ne peut être qu'une solution provisoire.

3. La difficulté également de recruter un personnel qualifié. Il ne s'agit pas uniquement de mettre à la bibliothèque les professeurs incompetents pour l'enseignement.

4. Une méconnaissance de l'importance de la lecture et du choix des livres. C'est un problème de formation dans les écoles normales. Le Bibliobus scolaire* résout partiellement ces problèmes en allant vers l'enfant et en lui fournissant des livres judicieusement choisis (bibliobus municipaux : Tours ; bibliobus départementaux : Melun) mais il interdit la lecture sur place, l'animation et surtout, chose très importante, le travail personnel autour de la documentation.

On signale seulement une tentative unique de bibliothèque en milieu primaire dans le Nord (Lille). Ce serait pourtant la solution la plus efficace, la bibliothèque serait sûre de toucher ainsi tous les enfants à l'âge de l'apprentissage de la lecture, à l'âge où le goût de lire se forme et où l'on note d'une façon générale une très grande curiosité et un grand appétit de lecture. De plus, actuellement, les méthodes actives se développent et demandent un travail de recherche personnelle ou en groupe, qui incite l'enfant à chercher lui-même sa documentation. Or, il est impossible de concevoir une documentation suffisante au niveau de chaque classe. Il faut donc prévoir une vaste collection de documentaires, d'ouvrages de références, d'usuels**. Deux rôles essentiels peuvent être assumés par la bibliothèque en milieu scolaire : fournir une collection riche (minimum : 1.500 à 2.000 volumes — norme signalée dans Douglas (Mary Peacock) « La bibliothèque d'école primaire et ses différentes fonctions », Paris, Unesco 1961), accessible à tous sans exception, et composée d'usuels, d'ouvrages de références, d'ouvrages de documentation, mais aussi d'ouvrages d'imagination, documents audio-visuels, etc. On voit donc que ce type de bibliothèque ne se différencie guère de la bibliothèque municipale. Toutefois, une importance plus grande est accordée à la lecture dirigée et à la documentation sur les sujets étudiés en classe. Il y a aussi une différence essentielle au niveau de l'atmosphère. On ne trouve généralement pas en milieu scolaire le climat de liberté que les enfants recherchent dans les bibliothèques. Il faudrait arriver à obtenir que dans toutes les nouvelles créations et constructions on prévoie, comme pour le second degré, une salle réservée à la bibliothèque. En

* Bibliobus dépendant d'une collectivité centrale et desservant l'ensemble des écoles d'un secteur déterminé au moyen de passages réguliers à l'école.

** Ceci n'exclut pas les bibliothèques de classes auxquelles les maîtres tiennent, dont la collection est puisée dans des fonds communs. Il s'agirait dans ce cas de prêts collectifs aux classes, car les maîtres et les élèves peuvent avoir un besoin constant d'ouvrages liés à une étude. Ces prêts de collections assurent également la bonne collaboration : maîtres-bibliothécaires.

principe on devrait compter une bibliothèque pour tout établissement scolaire ayant plus de 250 élèves.

Local. La bibliothèque centrale d'établissement suppose un local suffisant pour recevoir au moins une classe, deux salles sont nécessaires pour permettre le travail individuel et le travail en groupe. Après la classe, la bibliothèque scolaire peut jouer le rôle de bibliothèque de quartier, comme à Yerres (Essonne). Une réserve doit être prévue : à certaines époques de l'année, un grand nombre d'enfants ont besoin du même livre au même moment. Il est donc nécessaire de les avoir en un grand nombre d'exemplaires.

Personnel. Le personnel peut être un enseignant avec une formation technique minimum : C.A.F.B. (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire), plus stage prolongé dans une bibliothèque. Il peut être aussi détaché par la bibliothèque municipale. Il assure ainsi la coordination nécessaire avec cette bibliothèque. Dans tous les cas, ces responsables doivent être préparés à faire un travail d'équipe avec tous les enseignants. Le responsable doit avoir au moins un assistant qui assure différents travaux de secrétariat, de dactylographie, de fiches, l'équipement et le prêt des livres. On peut espérer que ces travaux seront centralisés au niveau de la bibliothèque municipale, mais il restera toujours toutes sortes de travaux à effectuer.

On peut envisager le même lien organique entre la bibliothèque municipale et les centres de loisirs. Déjà un certain nombre de bibliothèques font des prêts collectifs aux centres de loisirs, colonies de vacances, etc. On doit pouvoir aller plus loin dans certaines municipalités et créer au sein des maisons de l'enfance de véritables annexes.

Cela exige, comme pour les bibliothèques en milieu scolaire, un personnel fixe responsable et qualifié, et un local accessible à tous (gratuité). Ces actions doivent être coordonnées à partir de la bibliothèque municipale centrale. Cela évitera la dispersion des efforts telle qu'on la rencontre dans trop de communes où chaque établissement veut créer et gérer indépendamment sa propre bibliothèque, qui, dans ces conditions, ne peut être dotée de moyens suffisants.

G. P.

N.B. On a insisté sur les réalisations fixes. Il resterait à voir de près les services rendus par les bibliobus des bibliothèques centrales de prêt, les bibliobus scolaires, etc. En effet, le travail des bibliothèques centrales de prêt relève de la Direction des Bibliothèques de France et non de la commune. Nous avons également ignoré les bibliothèques de lycée qui s'adressent davantage aux adolescents. Elles ont fait l'objet d'une récente étude fort documentée de Jean Hassenforder : « La lecture chez les jeunes et les bibliothèques dans l'enseignement du second degré », Paris, I.P.N. 1969.